

Préparer les indicateurs de l'entretien de maîtrise professionnelle, pour la branche ECLAT (à distance ou mixte)

THEMATIQUES : RESSOURCES HUMAINES – MANAGEMENT

Présentation (titre DM Sans 14)

L'Avenant n°182 instaure un nouveau rendez-vous obligatoire entre employeur et salarié, tous les 4 ans à partir de la date d'embauche du salarié, pour évaluer le renforcement de la maîtrise professionnelle du salarié dans son poste, sur la base de 3 indicateurs conventionnels.

Cette formation permet d'anticiper et préparer ces nouveaux entretiens périodiques, en explorant des éléments pour comprendre le sens et l'enjeu de ces nouveaux suivis pour l'employeur et le salarié, ainsi que des supports de construction des indicateurs servant de base à l'évaluation.

Le + de la formation

- Des outils de suivi pragmatiques, transposables dans sa structure.

Objectifs pédagogiques (titre DM Sans 14)

- Alimenter la réflexion sur la Gestion des RH en partant d'une obligation conventionnelle.
- Identifier les principaux enjeux de cette nouvelle disposition.
- Renforcer les savoir-faire pour préparer le suivi et les entretiens à venir.

Contenu du programme

I - Identifier les implications pour la structure

- Les enjeux en termes de gestion des ressources humaines.
- Quels sont les personnels concernés ?
- Quel calendrier mettre en place ?

II - Préparer les indicateurs

- Utiliser les outils existants :
 - Fiche de poste,
 - Plan de développement des compétences,
 - Livret de parcours professionnel du salarié.
- Bâtir les supports : tableaux d'évaluation des 3 critères et grille d'analyse.

III - Remplir ses obligations de communication et d'information

- Communication transparente au CSE et/ou au personnel.



Infos pratiques

PUBLIC

• Directeur-trices, Responsables RH, Administra-teur-trices

PREREQUIS

• Assumer la fonction employeur et gérer du personnel salarié.

METHODES PEDAGOGIQUES ET SUPPORTS

• La formation associe les aspects théoriques, méthodologiques et une approche pratique : les échanges sont basés sur la pratique professionnelle des participants.

• Des outils support sont remis, permettant de transposer les éléments au retour dans la structure.

INTERVENANT

Consultant formateur spécialisé en ressources humaines, notamment dans l'économie sociale et solidaire.

DUREE : 1,5 jours (soit 10 H 30)

MODALITES SELON LES DATES

- Format 100% à distance
- Format mixte : 1 jour en présentiel + 1 matinée à distance.
- La formation requiert un ordinateur avec webcam et micro, et une bonne connexion internet.

IV - Échanges questions/réponses

NB : Cette formation nécessite un travail personnel à effectuer en intersession.

Formation conçue en partenariat avec :



COÛT DE LA FORMATION A DISTANCE

- Adhérent : 682,50 € TTC/ pers.
- Non-adhérent : 750 € TTC/ personne

COÛT DE LA FORMATION EN PRESENTIEL

- Adhérent : 712,50 € TTC/ pers.
- Non-adhérent : 780 € TTC/ personne

• SYNOPEE organise le repas des participants. La facturation comprendra la prestation pédagogique et la prestation des repas pris sur place. Ces frais peuvent faire l'objet d'une demande d'aide à la formation, y compris les frais annexes de repas auprès de votre OPCO.